Questions orales

Le gouvernement va-t-il dresser la fameuse liste des travaux publics dont il parlait déjà il y a quelques mois et autoriser les municipalités et les organismes provinciaux, de concert avec les organismes fédéraux, à entreprendre les projets en question afin de stimuler l'économie et de donner du travail aux dizaines sinon aux centaines de milliers de travailleurs qui sont en chômage en ce moment?

• (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Absolument, madame le Président. De fait, j'ai prononcé récemment un discours sur l'économie à l'occasion duquel j'ai déclaré que l'une des façons de créer des emplois consistait pour le gouvernement fédéral à fournir aux municipalités, aux provinces et au secteur privé les capitaux qui leur permettent de réaliser tout de suite des projets qu'autrement ils n'auraient pas entrepris avant un certain temps. Je suis tout à fait d'accord avec le député. J'ose espérer que les mesures contenues dans le budget sauront lui plaire.

L'ÉNERGIE

LA SÉCURITÉ DES TERRE-NEUVIENS QUI TRAVAILLENT SUR LES PLATES-FORMES DE FORAGE EN MER

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Samedi, le ministre de l'Énergie a reçu un télégramme de son homologue terre-neuvien, M. Marshall, au sujet d'une réunion qui se déroule aujourd'hui à Saint-Jean pour discuter de la sécurité des plates-formes d'exploitation des gisements sous-marins. Des représentants de Mobil Oil et de toutes les sociétés qui exploitent les gisements sous-marins doivent participer à cette réunion. Après une évaluation prudente de toutes les données dont il dispose, le gouvernement terre-neuvien en a conclu qu'il vaut mieux interrompre les activités de forage pour le reste de la saison et il a invité le ministre à la réunion qui doit avoir lieu ce soir entre toutes les sociétés et les représentants du gouvernement.

Le premier ministre peut-il nous dire si son ministre assiste à la réunion ou si des dispositions ont été prises pour que quelqu'un d'autre s'y rende, en vue de régler ce très important problème?

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, comme vient de le dire le député, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a reçu un télex de M. Marshall, auquel il a répondu. En effet, un haut fonctionnaire de l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada doit aller ce soir à Terre-Neuve pour assister à la réunion.

LA FERMETURE DE LA STATION DE SURVEILLANCE PAR SATELLITES SITUÉE À SHOE COVE (T.-N.)

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Son homologue provincial, M. Peckford, lui a envoyé

un télex relativement à la fermeture de la station de surveillance par satellites située à Shoe Cove, sur la côte est de Terre-Neuve, à Saint-Jean-Est. Cette station appartient au gouvernement fédéral. A la suite de cette fermeture, le Canada ne pourra plus détecter convenablement les conditions atmosphériques ou l'importance des glaces au large de la côte est. La station-relais de remplacement située à Churchill, au Manitoba, n'a pas une portée suffisante pour atteindre les régions où se trouvent les gisements de pétrole et de gaz au large des côtes de Terre-Neuve. Le premier ministre M. Peckford a proposé de payer au besoin une partie des frais de cette station-relais.

Étant donné les énormes dangers que comporte actuellement l'exploitation des gisements sous-marins au large de la côte est de Terre-Neuve et l'importance que cela présente pour la province, le premier ministre est-il prêt à accepter cette offre et à mettre un terme au démantèlement douteux de cette station actuellement en cours?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai eu l'occasion de traiter de cette question dans ma réponse au premier ministre M. Peckford. Le député a tort de déclarer que la fermeture de cette station de dépistage des satellites nous empêchera de disposer des renseignements voulus, car bien au contraire, nous le faisons en vue de disposer d'une information plus complète sur toute la région.

M. Crosbie: Ce sont des blagues, on vous a induit en erreur, monsieur le premier ministre.

M. Trudeau: Le député n'est pas du même avis que moi à ce sujet, ce qui est parfaitement son droit, bien entendu. Je ne suis pas expert en matière de dépistage des satellites, mais je crois savoir que cette question a fait l'objet d'un examen approfondi. Le problème de l'emplacement de la station ne doit pas être primordial; il s'agit plutôt de savoir d'où nous pouvons obtenir les meilleurs renseignements et c'est ce que fait le ministère.

LE BUDGET DES DÉPENSES

L'ACCROISSEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Maintenant que nous avons eu l'occasion d'étudier le Budget des dépenses pour l'année financière 1983-1984 et de le comparer avec celui de l'année dernière, le ministre admet-il que le chiffre global des dépenses est supérieur de 17 p. 100 à celui de l'année passée?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, si l'on compare le Budget des dépenses de cette année à celui de l'année dernière, il est vrai que la hausse est de l'ordre de celle qu'a indiquée le député. Par contre, si l'on considère les dépenses globales du gouvernement fédéral pour l'année financière 1982-1983, qui renferment d'autres postes que ceux du Budget des dépenses, par rapport aux prévisions globales de la prochaine année financière, le montant global des dépenses augmente de 9.6 p. 100 seulement, soit la plus faible hausse en quatre ans.